

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
CCDC_240327_030

portant sur

---

## ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SUD EST PRÉVENTION DU MARCHÉ DE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LA COMMUNE DE LODÈVE

---

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** le Code de la commande publique et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-vingt-et-un-mille euros Hors Taxes (221 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

**VU** la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**CONSIDÉRANT** le dossier de consultation transmis le 12 février 2024, par voie dématérialisée, à cinq sociétés,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure un marché de mission de contrôle technique relative à la construction d'un bâtiment du service de collecte des ordures ménagères sur la commune de Lodève avec la société Sud Est Prévention, 1 plan Willy Brandt, 34830 CLAPIERS, pour un montant forfaitaire de huit-mille-six-cent-cinquante euros Hors Taxes (8 650,00 € HT), soit dix-mille-trois-cent-quatre-vingt euros Toutes Taxes Comprises (10 380,00 € TTC),

- **ARTICLE 2** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 21, article 21318, conformément à l'autorisation de programme n° 20,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20240327-lmc110233-AR-1-

1  
Date de télétransmission : 27/03/24  
Date de publication : 02/04/2024  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt sept mars deux mille vingt-quatre,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



**Objet de la consultation :**

**Opération de construction d'un bâtiment pour le service des collectes des ordures ménagères à Lodève (34700)**

**Missions de Contrôle technique sur opérations de construction.**

**Nature du marché :**       Travaux       Fournitures       Services       Maîtrise d'œuvre

**Procédure :** Procédure adaptée, selon les articles R 2123-1 à R 2123-6 du Code de la Commande Publique

**Caractéristiques du marché**

Marché ordinaire.

Durée prévisionnelle de l'opération : 27 mois

6 mois pour les études, 9 mois pour les travaux, 12 mois de GPA

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 770 000,00 € HT

Estimation enveloppe prévisionnelle affectée aux missions de Contrôle technique : 10.000,00 € HT

**Déroulement de la consultation**

**Délais :**

- Demande de devis à cinq sociétés le 12 février 2024
- Date et heure limite de réception des offres : 28/02/2024 à 12h,

**Recevabilité des offres :**

- Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais : 2

APAVE
SUD EST PREVENTION

### Offres non recevables :

- Nombre et liste des offres reçues hors délais : 0
  - Nombre et liste des offres irrégulières : 0
  - Nombre et liste des offres inacceptables : 0
  - Nombre et liste des offres inappropriées : 0
  - Nombre et liste des offres anormalement basses : 0

### Jugement des offres :

#### **Rappel des critères de jugement des offres, communs à tous les lots :**

Critères	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix des prestations	40 %

#### **Analyse Valeur technique des prestations : pondération 60 %**

La valeur technique notée sur 60% sera jugée au vu des éléments suivants :

-Sous-critère 1 : Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des prestations par phase de l'opération : nombre d'intervenants, qualifications des intervenants et leur expériences (détaillées pour chaque intervenant sur des missions similaires), outils et méthodes de vérification et de suivi : 30%

-Sous-critère 2 : Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais pour chaque phase en nombre de jours : temps dédié aux études, nombre de réunions de travail, temps prévu en réalisation, fréquence et nature des visites sur site : 30%

La valeur technique sera appréciée au vu des éléments renseignés dans la décomposition du temps passé (annexe de l'AE) et dans le mémoire justificatif présentant les éléments ci-dessus.

La notation sera effectuée selon l'échelle suivante :

- Très insuffisant 1 point
- Insuffisant 2 points
- Correct et acceptable avec réserves 3 points
- Niveau élevé 4 points
- Très élevé aucune réserve 5 points

Candidats	Note Technique 60 %				Note totale sur 60	Classement
	Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée 30 %		Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais 30 %			
	Points / 5	Note sur 30% (Note sur 5) x 6	Points / 5	Note sur 30% (Note sur 5) x 6		
<b>APAVE</b>	5	<b>30</b>	5	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>1</b>
<b>SUD EST PREVENTION</b>	5	<b>30</b>	5	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>1</b>

Commentaires sur les notes obtenues :

VALEUR TECHNIQUE	
SOUS-CRITERE 1	SOUS-CRITERE 2
<p>Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié Délais conformes Equipe compétente Inclus attestation hand non demandée dans CCTP mais obligatoire Phase exe : analyse doc en 7 jours alors que CCTP demande en 4 jours</p>	<p>Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié Délais conformes à ceux demandés au CCTP</p>
<p>APAVE</p>	<p>14,75 jours ingénieur 4,75 jours technicien Total 19,5 jours 2 réunions en phase conception 27 réunions en phase chantier  Total 32 réunions phase parfait achèvement incluse Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué</p>
<p>SUD EST PREVENTION</p>	<p>22,25 jours ingénieur 7,25 jours technicien Total 29,5 jours  12 réunions phase chantier + 8 visites inopinées 5 réunions phase réception 2 réunions phase parfait achèvement  Nombre total de jours dédiés à la mission semble surévalué 13,25 jours ingénieur 5,5 jours technicien Total 18,75 jours  18 réunions phase chantier + 8 visites inopinées 2 réunions phase réception 2 réunions phase parfait achèvement  Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué</p>

**Analyse Prix des prestations : pondération 40 %**

**NOTE PAR RAPPORT A L'OFFRE LA MOINS-DISANTE**  
(Offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x Valeur pondération

Le tableau ci-dessous présente la notation obtenue par chaque candidat :  
Estimation de l'administration : 10.000,00 € HT  
Moyenne des offres conformes : 9 205.00 € HT

Opérateur économique	Montant HT	Montant TTC	Variation par rapport à l'estimation	Variation par rapport à la moyenne des offres conformes	Note sur 40	Classement
<b>APAVE</b>	9 760,00€	11 712,00€	- 2,4 %	+6,0 %	35,45	2
<b>SUD EST PREVENTION</b>	8 650,00€	10 380,00€	- 13,5 %	- 6,0 %	40,00	1

Commentaires :  
Les offres sont conformes et acceptables.

**Classement général et proposition par pondération :**

Opérateurs économiques	Note pondérée Valeur technique 60%	Note pondérée Prix 40%	Total	Classement de 1 à N
APAVE	60,00	35,45	95,45	2
SUD EST PREVENTION	60,00	40,00	100,00	1

**Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :**

Dans le cadre de la présente consultation et conformément à l'article R. 2144-3 du code de la commande publique, l'acheteur a vérifié la candidature du candidat classé en premier après analyse des offres sur la base des critères de sélection.

- Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations

**Conclusion :**

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation, l'offre de SUD EST PREVENTION est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir SUD EST PREVENTION pour un montant de 8 650,00 € HT, soit 10 380,00 € TTC.

Proposé le : 01 / 03 / 2024

Par : Fiona COUETTE – *Chargée d'opérations*

